

Zimbra**jeanpaul.gl@free.fr**

Re: Charte Forestière de Territoire atelier thématique: ressources

De : jeanpaul gl <jeanpaul.gl@free.fr>

lun., 06 déc. 2021 11:54

Objet : Re: Charte Forestière de Territoire atelier thématique: ressources

📎 1 pièce jointe

À : Marie LEQUIEN <charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr>

Bonjour Marie

Juste 2 compléments ou précisions:

1 Gros bois

Il est malheureux que l'arrivée des gros bois coïncide avec un "denigrement" du bois massif dans la construction car ce sont les gros éléments de bois massif qui constituent la meilleure valorisation des gros bois.

Donc la bourse interactive des gros bois et feuillus doit être accompagnée de la promotion du bois massif (gros flyer)

2 "Association" visant à "promouvoir.." la construction en bois

Il existe depuis 2005 une association Ecorce (09) qui regroupe près de 100 maîtres d'ouvrages essentiellement autoconstructeurs et plus d'une dizaine de professionnels écoconstructeurs.

Elle fait partie du réseau des éco-centres (une dizaine de structures en France dont celui du Périgord) qui a une charte

<https://www.reseau-ecocentres.eu/ecocentre.aspx>

Elle dispense des formations dont celle reconduite depuis qq années "de l'arbre à la poutre" après sylviculture douce

<https://www.ecorce.org/formation-de-larbre-%C3%A0-la-poutre-formation-pratique-charpente-formation-bois-0>

Une structure similaire Ecorce 81 a semble t'il été initiée..?

Responsable : Association
5 rue des Fleurs
81310 Lisle-sur-Tarn
Midi-Pyrénées
Tél : 05.81.27.60.03
Portable: 06.01.59.14.71

contact@ecorcetarn.fr

En outre il existe une SCIC de construction : Coop'Hab, habitat participatif et Eco Construction dans le Tarn

COOP'HAB 82 bis rue du Gazel, 81100 Castres

COOP'HAB - SIÈGE SOCIAL 45 Chemin du Plo de la Roque, 81100 Burlats

A jeudi

De: "jeanpaul gl" <jeanpaul.gl@free.fr>

À: "Marie LEQUIEN" <charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr>

Envoyé: Mercredi 1 Décembre 2021 10:38:28

Objet: Charte Forestière de Territoire atelier thématique: ressources

Bonjour Marie

Suite à la réunion d'hier je me permets d'insister sur deux actions essentielles qui ne semblent pas apparaitre dans le tableau final.

La premiere qui a fait l'objet d'une fiche (il est vrai mal redigée...):

*** Susciter le remplacement des "bois extérieurs au territoire" utilisés sur le territoire par des "bois du territoire"**

Constat:

Deux exemples ont été donnés (données anciennes)

- Scierie Somail bois qui pour la fabrication des fermettes utilise des éléments d'epicea du Jura

- Menuiserie Pistre qui pour la fabrication des menuiseries utilise des éléments de bois du Nord

Les pièces de bois nécessaires ne sont pas à priori disponibles sur le territoire

Objectif et contenu de l'action

Faire connaître les pièces de bois en cause , leurs caractéristiques, les quantités , les utilisateurs

Susciter des fabrications nouvelles..., emplois... DD..

(éventuelles aides ciblées ..)

La deuxième a été rapporté lors de l'évaluation de l'ancienne charte et n'a pas pu faire l'objet d'une fiche faute de temps.....

*** Elaborer un (gros) flyer faisant la promotion du bois massif local dans la construction**

Constat:

Le bois massif dans la construction est dévalorisé .

Circule de fausses informations (pièces limitées à 6m de long, pas